ACADÉMIE
D'ARCHITECTURE

PRIX 2027 « JEUNES DIPLÔMÉS EN ARCHITECTURE »

APPEL À CANDIDATURES

Jeunes diplômés participez au Prix 2027
de l'Académie d'Architecture !

Prix Robert Camelot, Prix de la Mutuelle des Architectes Français,
Prix François Meyer-Lévy.

Envoyez vos dossiers à l'Académie d'Architecture
Date limite de candidature : 27 janvier 2027

Ce prix national est ouvert à tous les diplômés des ENSA,
de l'ESA et de l'INSA Strasbourg.

***** Voir modalités de participation dans le règlement joint *****

ACADÉMIE
D'ARCHITECTURE

PRIX 2027 « JEUNES DIPLÔMÉS EN ARCHITECTURE »

Prix Robert Camelot - Prix François Meyer-Lévy
Prix de la Mutuelle des Architectes Français

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Chaque année, l'Académie d'Architecture organise le prix « Jeunes diplômés ». Ce Prix s'adresse à tous les étudiants titulaires du DEA des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, de l'École Spéciale d'Architecture et de l'INSA Strasbourg, département architecture. Trois Prix sont attribués : le Prix Robert Camelot, le Prix François Meyer-Lévy et le Prix MAF. Ce dernier Prix a été créé par la Mutuelle des Architectes Français.
En organisant le Prix « Jeunes diplômés », l'Académie d'Architecture souhaite, distinguer l'excellence de compétences qui nourrissent, du concept au projet, la pensée architecturale et urbaine et récompenser l'originalité créatrice et l'innovation.

Le jury est composé de 13 membres maximum dont 8 membres au moins sont membres de l'Académie d'Architecture, un représentant de la Mutuelle des Architectes Français, 7 architectes ou architectes-ingénieurs ou plus dont 2 enseignants titulaires , un.e lauréat.e de la session précédente et des personnalités extérieures, ou membres de l'académie : maître d'ouvrage, élu ...

ACADÉMIE
D'ARCHITECTURE

PRIX 2027 « JEUNES DIPLÔMÉS EN ARCHITECTURE »

Prix Robert Camelot - Prix François Meyer-Lévy
Prix de la Mutuelle des Architectes Français

RÈGLEMENT 2027

Objet

L'Académie d'Architecture organise chaque année **le Prix des Jeunes diplômés** destiné à récompenser plusieurs titulaires du Diplôme d'État d'Architecte. Le Prix porte sur l'évaluation du projet de fin d'études .Indiquer s'il s'agit d'un mémoire d'étude ou de recherche, selon l'option choisie par l'étudiant (articles 18 et 19 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture). Ce prix peut être présenté à titre individuel ou en équipe.

Dotation

Chacun des 3 Prix est doté d'un montant de 3000,00 euros.

Candidatures

Le PFE projet de fin d'études doit avoir été obtenu l'année universitaire précédente - soit 2025/2026 - et relever des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, de l'École Spéciale d'Architecture ou de l'Institut National des Sciences Appliquées/département d'architecture de Strasbourg.

Modalités d'organisation

La procédure est à deux degrés.

Premier degré :
Pour le premier degré, chaque candidat remplira et signera **une fiche individuelle de candidature**
et précisera – s'il y a lieu - son appartenance à l'équipe constituée.
Le dossier sera impérativement relié (format A3) – ***pas de rhodoïd ou de carton*** – ***papier 110 g à 130 g*** *maximum et comprendra :*

1 **Fiche individuelle de candidature -voir modèle joint.**

2 **Curriculum vitae** détaillé de chaque candidat y compris s'il s'agit d'une équipe

3 **Fiche d'identification du P.F.E.:**
- École d'origine, nom du directeur d'étude,
- titre du projet , domaine dont il relève, situation,
- titre du mémoire

4 **Appréciations** obtenues lors de la soutenance.
Préciser *s'il s'agit d'un PFE mention recherche et le thème du mémoire.*

5 **Énoncé du programme et des objectifs :** 1 page A4 recto
Note explicative du projet 1 page A3 maxi recto

6 **Pièces graphiques :** éléments significatifs du projet, maximum 10 pages recto - format A3

Le jury sélectionnera 5 à 10 dossiers pour le deuxième degré.

-Critères de jugement :
Pertinence et maîtrise du programme, qualité de conception et qualité de l'expression architecturale.

Deuxième degré :
Les candidats retenus à l'issue du 1er degré seront auditionnés par le jury .
Présentation du projet et réponse aux questions posées, durée 35 minutes.

- **Le projet** : présentation **sous format numérique et sous format papier 4 à 5 panneaux** maximum, format A0,
- dans les 2 cas : plans, coupes, façades, perspectives ou images de synthèse, photos de maquette - ou maquettes éventuellement - Les documents seront complétés par un schéma de structure (gros-œuvre) et par l'exposé des principes retenus au niveau énergétique et environnemental.
- **Pièces écrites** (20 pages recto - maximum, format A4 - en 2 exemplaires) comprenant le programme, l'approche urbanistique et environnementale ; la note explicative mettra en avant les particularités du projet (croquis et images si besoin).
- ***NOTA :*** *Les candidats sélectionnés pour l'audition devront récupérer leurs panneaux et maquettes - s'il y a lieu - à l'issue de la séance du jury ou sur rendez-vous auprès du secrétariat dans les 5 jours suivants.*

Dépôt de candidature

Les dossiers 1er degré doivent être adressés: **par voie postale avec AR - date limite : 27 janvier 2027**, à :
Académie d'Architecture - Prix PFE - jeunes diplômés -Hôtel de Chaulnes , 9 Place des Vosges 75004 PARIS

Deuxième degré - Critères de jugement

Le jury s'attachera à l'intérêt et à la pertinence du programme, à la qualité de conception et de l'expression architecturale du projet ainsi qu'à la clarté orale des candidats.
Prix Camelot : le projet aura une dimension innovante en particulier vis-à-vis de la transition écologique et climatique .
Prix Meyer-Lévy : le projet fera preuve d'une capacité à aborder une question de société et à la traduire spatialement.
Prix de la M.A.F. : le projet outre ses qualités architecturales, témoignera de connaissances techniques, et de l'intelligence des choix constructifs.

Avis de publication

L'Académie d'Architecture publie chaque année un avis de lancement du Prix, adressé aux Écoles et porté sur le site internet de l'Académie et dans la presse. Il est précisé, notamment, le montant des prix, le lieu et la date du rendu.

Jury

Le jury, nommé chaque année par le ou la Président.e de l'Académie d'Architecture, est composé de 13 membres maximum, dont 8 membres de l'Académie au moins,

- sept architectes ou architectes-ingénieurs ou plus dont deux enseignants titulaires, et le Président de la M.A.F. ou son représentant
- des personnalités extérieures ou membres de l'Académie : maître d'ouvrage, élu ...et un.e lauréat.e de la session précédente

Le jury se réunit à deux reprises pour répondre aux deux phases de la sélection.
Le jury, souverain, délibère à huis clos. En cas de partage égal des voix, la voix du ou de la Président.e est prépondérante .

Les résultats

Les résultats seront communiqués ***aux candidats sélectionnés*** (1ère phase) et ***aux lauréats*** (2ème phase) par courriel.
Les résultats ne seront pas communiqués par téléphone.
Le site de l'Académie annoncera les résultats des projets lauréats .

Remise des prix

Les prix sont remis aux lauréats, ou aux équipes lauréates avec une médaille, lors de la séance annuelle des Prix et Récompenses de l'Académie d'Architecture.
Chaque lauréat.e , le cas échéant, chaque équipe devra transmettre au préalable, à l'Académie son projet **sur support numérique** , et une sélection de 3 à 4 dessins de très bonne définition en vue de la publication annuelle des Prix et Récompenses et de la projection prévues lors de la cérémonie de remise des Prix et Récompenses.

ACADÉMIE
D'ARCHITECTURE

PRIX 2027 « JEUNES DIPLÔMÉS EN ARCHITECTURE »

Prix Robert Camelot - Prix François Meyer-Lévy
Prix de la Mutuelle des Architectes Français

FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

NOM _____

Prénom _____

Adresse postale _____

Numéro de téléphone _____

Email _____

Ecole _____

Titre du projet _____

Titre du mémoire _____

PFE mention recherche ☐ **OUI** ☐ **NON**

Titre du mémoire _____

Projet collectif ☐ **OUI** ☐ **NON**

Noms des autres candidats _____

Date _____

Signature _____

RÉSULTATS PRIX 2026

Prix Camelot

« Crêt (de Roch) (de Biodiversité) »
Blanche Perrodon**-**ENSAE St Etienne

Prix M.A.F.

« Un centre de rééducation médicalisé au bord du Bréda » -
Rachelle Boyer, Marianne Vincent -ENSA Grenoble

Prix Meyer-Lévy

«de nouvelles dynamiques socio-culturelles et productives en secteur portuaire bâlois, Suisse »
Tom Parisy -ENSA Strasbourg

COMPOSITION DU JURY 2026

Présidente du jury : Nicole Roux-Loupiac
Philippe Ameller, Jean-François Blassel, Sylvie Clavel, Joanna Fourquier, Bruno Mader, Claude Maisonnier, Daniel Sancho, Bertrand de Tourtier, Rodo Tisnado , Alain Vivier, Yasmin Barros-Laboissière -lauréate 2025.